

## APPEL A CONTRIBUTIONS

### Journée de la civic tech et de l'engagement citoyen

*Lundi 18 mars 2019, de 09h00 à 18h00*

*au Conseil économique, social et environnemental (CESE), 9 place d'Iéna, Paris*

## CONTEXTE & OBJECTIF DE LA JOURNEE

Les civic tech font depuis plusieurs années l'objet d'un grand nombre d'expérimentations. A l'échelle nationale, les technologies numériques sont principalement mobilisées dans le cadre de la fabrique de la loi, afin de faire appel aux citoyens pour co-construire des propositions de lois ou des amendements. A l'échelle des territoires, les applications numériques sont utilisées pour une variété d'objectifs, du recensement d'équipements aux budgets participatifs, en passant par des consultations sur des projets urbains ou des sondages sur les orientations de politique publique. Enfin, des acteurs comme des entreprises, des associations, des syndicats, des offices HLM ou d'autres agences ont commencé à se saisir de ces outils, pour mieux engager en interne ou pour mener des consultations avec leurs parties prenantes. Si les promesses des outils numériques pour faciliter la transparence, la mobilisation et la coproduction ont été plusieurs fois répétées, l'évaluation des résultats de ces démarches reste à réaliser.

Le 18 mars se tiendra donc la 1<sup>re</sup> Journée de la civic tech et de l'engagement citoyen en France, avec pour objectif de faire un état des lieux des pratiques réelles, pour qualifier les usages et les apports de ces nouvelles technologies. Cet événement est co-organisé par Décider ensemble (à travers l'Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique) et le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

## MODALITES DE REPONSE A L'APPEL A CONTRIBUTIONS

Afin de réaliser cet état des lieux, les acteurs publics et privés sont invités à proposer des interventions, qui pourront s'inscrire dans un ou plusieurs axes et être de plusieurs formats (voir ci-dessous). Les propositions de contribution doivent être envoyées **avant le 20 janvier 2019 à travers le formulaire en ligne : <https://framaforms.org/journee-civic-tech-2019-1545141640>**

Les propositions les plus intéressantes seront sélectionnées par Décider ensemble, afin de garantir une diversité des points de vue représentés (acteurs publics et institutionnels, entreprises et start-ups, associations et collectifs, universitaires et think-tanks). Quelques présentations d'acteurs internationaux seront organisées (en anglais) afin d'apporter des retours d'expérience d'Europe ou du reste du monde (Espagne, Taiwan, Royaume-Uni, Colombie, Kenya par ex.).

## FORMATS

Les propositions de contribution à la journée peuvent être de différents types :

- **Présentation de recherche** : universitaires, chercheur.e.s ou expert.e.s de think-tanks. 20 minutes de présentation (question, méthodologie, résultats). Les projets de recherche en cours sont bienvenus et mettront l'accent sur le dispositif de recherche et les premières hypothèses/ premiers résultats.
- **Retour d'expériences** : acteurs de terrain ayant déployé ou accompagné le déploiement d'un outil de civic tech. 15 minutes de présentation concentrées sur l'évaluation du processus et des résultats, de manière transparente.
- **Pitch/ Appel** : Appel à action ou présentation d'une proposition : de loi, de mobilisation collective, d'une idée, d'un événement, d'un livre... en 5 minutes
- **Centrifugeuses** : Pour les sessions de co-construction, un certain nombre de porteurs de projets pourront soumettre leur idée à discussion. Ils auront 15 minutes pour présenter ce projet à 4 pairs (il s'agit de tables de 5 personnes + 1 animateur). Ceux-ci auront 5 minutes pour répondre ou proposer des améliorations. Ce format n'inclut pas de droit de réponse du porteur de projet, qui doit simplement écouter les réactions. Il peut s'agir de projets de création de start-up/ association/ outil de civic tech, d'un projet de démocratie numérique à l'échelle locale ou dans une entreprise/organisation. Attention, le projet doit être en phase de conception, et non lancé. Le porteur de projet pourra apporter un support qui servira de base pour être amélioré.

## PROGRAMMATION PROVISOIRE

Format	Conférence plénière (200 places)	Centrifugeuses (30 personnes par session)	Formation (30 personnes par session)	Ateliers (3 x 20 personnes)
9h-10h	Plénière d'ouverture en hémicycle			
10h-11h30	Première table-ronde	Coconstruction : projets de collectivités	Mini formation démocratie et participation	Ateliers de retours d'expérience
11h30-13h	Deuxième table-ronde	Co-construction de projets de start-ups	Mini formation démocratie numérique	Ateliers de retours d'expérience
13h - 14h30	Déjeuner			
14h30-16h00	Troisième table-ronde	Coconstruction de projets associatifs	Mini formation démocratie en entreprise	Ateliers de retours d'expérience
16h00- 16h30	Pause			
16h30-18h00	Quatrième table-ronde	A définir	A définir	Ateliers de discussion
18h30	Invitation à la soirée Civic tech au Liberté Living Lab à Paris			

## AXES POUR LES CONTRIBUTIONS DE RECHERCHE ET RETOURS D'EXPERIENCE:

**En résumé.** Les contributions de recherche et les retours d'expérience peuvent concerner plusieurs types d'expériences de mise en œuvre d'outils numériques de participation et d'engagement citoyen. Quatre axes ont été identifiés et sont détaillés ci-dessous:

- La mise en œuvre par des institutions (gouvernement, collectivités locales, administrations...) d'outils numériques de participation citoyenne - Axe 1.
- L'utilisation d'outils numériques par des associations ou collectifs à des fins d'information, de mobilisation, de plaidoyer - Axe 2.
- La structuration de l'écosystème « civic tech » : quels modèles économiques, quelles formes de soutien aux initiatives, quel rôle pour des mécènes - Axe 3.
- Outils numériques pour concerter en entreprise ou en organisation (syndicat, association) et expérimenter de nouvelles formes de gouvernance - Axe 4.

Les contributions peuvent s'inscrire dans un ou plusieurs des axes. Elles doivent se concentrer sur la présentation de résultats d'actions menées, et non de projets à venir (contrairement aux « pitches » ou centrifugeuses). Nous invitons en particulier à discuter de manière transparente la mesure d'impact (objectifs, indicateurs, format de l'évaluation) et les aspects concrets de la mise en œuvre (moyens humains et financiers mobilisés, outils de communication et de mobilisation, manières de réaliser la synthèse...).

### 1. Govtech : retour sur un usage politique des technologies numériques

Députés, commissions de l'assemblée nationale ou ministères, administrations... à l'échelle nationale, différentes consultations ont mobilisé des outils numériques, sur des sujets aussi variés que la loi pour une république numérique, la réforme du régime des retraites, ou l'apport des civic tech elles-mêmes...

A l'échelle locale, les régions, départements, métropoles, intercommunalités ou communes ont un usage différencié de ces technologies. Le citoyen peut se voir attribuer un rôle de capteur contribuant au recensement d'équipements afin de mieux concevoir une politique publique, être amené à exprimer son avis et ses préférences sur une action en cours de développement, ou encore travailler directement avec la collectivité pour concevoir et mettre en œuvre des projets innovants.

Cet axe interroge la mise en œuvre concrète d'initiatives de govtech. Les propositions sont invitées à répondre à **l'une ou plusieurs** des questions suivantes à travers la présentation d'un cas d'étude concret :

- (1) Comment préparer et concevoir la démarche de mise en œuvre d'un outil numérique ? Comment identifier les besoins, quels objectifs sont attribués au numérique, qui est impliqué dans la conception de la démarche, quels moyens sont prévus et attribués ? Quels sont les cadres juridiques et les formes de contractualisation les plus appropriés ?

- (2) Comment évaluer le succès de l'usage des technologies numériques ? Quels sont les indicateurs, comment sont-ils définis et comment les mesurer ? Qui est responsable de l'évaluation et comment celle-ci est-elle concrètement menée ?
- (3) Mobiliser les citoyens : ce qui marche et ce qui ne marche pas. Sur quels ressorts jouer pour mobiliser les citoyens (appel à une responsabilité civique, récompenses et nudges, intérêt personnel ou intérêt général, opportunités d'apprentissage ou de sociabilité...) ? Quelle place donner à la communication et par quels canaux ? Quels enjeux derrière le recours à des services d'acquisition de public (ex. réseaux sociaux) ?
- (4) Quel impact des govtech sur l'action publique ? Comment les contributions sont-elles cadrées (ou non) afin de servir à la mise en œuvre de l'action publique ? Comment les agents publics adaptent-ils leur travail à l'existence de ces nouveaux dispositifs, y participent ou non ?
- (5) Quel impact des govtech sur l'empowerment des citoyens ? Qui sont les citoyens qui participent ? Comment peut-on qualifier l'impact de la participation à travers un outil numérique ? Comment évaluer l'expérience de l'utilisateur et les opportunités qui lui sont offertes (apprentissage, sociabilité, impact direct...) ?

## 2. Technologies citoyennes : quand la technologie sert la cause.

Si le contexte français a semblé plus propice à l'émergence de consultations citoyennes numériques commanditées par les pouvoirs publics, des associations ou des collectifs citoyens ont également pu se servir des outils numériques à des fins politiques. Certaines de ces initiatives s'inscrivent dans la continuité du mouvement pour l'ouverture des données, d'autres se donnent pour ambition d'agir sur le débat public (vérification des informations, lutte contre les discours de haine, etc.). Que cela soit pour produire de nouvelles données et faire circuler l'information, encourager ou forcer la transparence de l'action publique, porter la voix des citoyens sous la forme d'un plaidoyer collectif ou co-construire un répertoire d'actions, le numérique a pu décupler le pouvoir d'organisations indépendantes des pouvoirs publics. Nous encourageons les contributions :

- (1) S'intéressant à la place de l'information comme outil d'action collective : quel rôle est attribué à l'information comme moyen de donner aux citoyens une capacité d'agir ? Quelles sont les actions qui se servent de l'information comme d'un levier pour la sensibilisation et la mobilisation (publication de données ou requêtes pour leur publication, appel à des contributeurs pour produire de nouvelles données/ recensement collaboratif, outils de visualisation de données comme support pour l'action collective...)
- (2) Que signifie la force du nombre lorsqu'elle est construite par le numérique ? Qu'implique la mobilisation d'un grand nombre de citoyens et comment l'obtenir ? A quoi sert-elle en termes de plaidoyer et d'impact sur la décision

publique ? Comment concilier différentes formes d'engagement (court et long terme, ponctuel et régulier, sur le terrain ou non...) ?

- (3) Comment utiliser les outils numériques pour organiser l'action ? Au sein des associations ou en lien avec d'autres collectifs, les outils numériques peuvent-ils favoriser une collaboration, et dans quelle mesure ? A quelles conditions ?
- (4) Ces outils servent-ils à élargir l'engagement et si oui, à quels publics ? Comment évaluer cette nouvelle forme de participation en termes de pouvoir d'agir pour les citoyens ?

### 3. Ecosystème : les civic tech, un marché comme un autre ?

L'écosystème des civic tech en France comprend un grand nombre de structures très diverses : collectifs, associations et entreprises se distinguent par leurs objectifs, leur structuration, leur modèle économique et leur positionnement vis-à-vis des pouvoirs publics. L'objectif de cet axe est d'interroger le fonctionnement actuel et les implications des évolutions possibles de cet écosystème, ainsi que les rôles des acteurs pour orienter (ou non) le modèle de la civic tech en France.

- (1) Quels sont les modèles économiques des structures développant des outils de civic tech ? Quelles sont concrètement les prestations qui sont offertes (développement, conseil, accompagnement, communication...) ? Quelles sont les compétences nécessaires, nouvelles, valorisées dans le secteur des civic tech ? Peut-on assurer la pérennité d'un modèle économique reposant sur un logiciel libre ?
- (2) Le modèle de l'entreprise fournissant des prestations de services est-il le seul qui permette d'assurer la survie d'une structure ? En quoi la relation de dépendance à un client (public ou privé) peut-elle créer des tensions par rapport à un objectif de transformation des institutions ou des organisations ?
- (3) Comment financer et soutenir le développement, le déploiement et la maintenance des outils et des démarches de participation citoyenne numérique ? Est-ce que la civic tech doit être un marché comme un autre ? Comment organiser la commande publique pour dépasser l'expérimentation ? Quel est le rôle et l'utilité d'acteurs tiers intervenant dans le financement de l'écosystème (fondations, incubateurs ou programmes de soutien, mécénat privé, subventions publiques...) ? Quelles formes de financement ou de soutien peuvent être envisagées pour assurer la pérennité de l'écosystème et sa diversité ?

### 4. Démocratie en entreprise et en organisation

Au-delà des institutions publiques (collectivités locales, élus, ministères, gouvernement, agences...), les entreprises et les organisations (associations, syndicats, fédérations, collectifs...) sont de plus en plus nombreuses à recourir aux outils de civic tech pour transformer leurs procédures de décision en interne ou

impliquer leurs parties prenantes. Si les logiciels de gestion interne ou externe (relation client, RH, etc.) se sont largement développés depuis les années 1980, les outils de la civic tech semblent apporter certaines nouveautés.

C'est à la fois le rapport à la décision et la dimension collective de l'entreprise qui sont remis en question par des démarches axées sur la démocratie, tandis que des dispositifs comme celui du budget participatif peuvent permettre d'investir de nouveaux domaines de décision. Dans un contexte où les nouvelles formes de gouvernance attirent l'attention d'un nombre croissant d'acteurs, et où les formes du travail et de la représentation font l'objet d'une attention législative, qu'apportent concrètement les civic tech pour les organisations ? Les contributions de cet axe se concentreront sur des cas d'étude mettant en valeur les résultats et les difficultés concrètes liées à ce type d'expérimentations. Les exercices de prospective sont bienvenus s'ils s'appuient sur une recherche théorique ou des données de terrain.

- (1) La démocratie numérique, une nouveauté ? En quoi les outils de démocratie numérique se différencient-ils des outils numériques de gestion et de collaboration déjà utilisés par des entreprises ou les organisations ?
- (2) Dans quelle mesure mènent-ils à repenser la prise de décision ? Quel est le rapport des décideurs et des salariés/ adhérents à ce type d'outils ? Qui sont les porteurs et les détracteurs de ce type d'outils ? Qui y participe, ou au contraire refuse d'y participer ?
- (3) Comment évaluer les résultats concrets obtenus à travers ce type d'outils ? Les indicateurs sont-ils orientés en termes de performance et d'efficacité, de bien-être au travail, d'engagement des parties prenantes ? Dans quelle mesure l'évaluation résulte elle-même d'un processus collectif ?
- (4) En quoi les relations de pouvoir peuvent-elles être transformées par une nouvelle distribution de l'information et une meilleure identification des chaînes de responsabilité, la mise en relation d'individus et de groupes auparavant atomisés, ou l'ouverture de possibilités de participation à la décision ?
- (5) Gouvernance horizontale, délibération, holocratie, méthodes agiles de décision... Quelles formes de gouvernance sont réellement testées, et quels sont les appuis théoriques et pratiques mobilisés pour les adapter à l'échelle locale ?